Assemblée Générale Ordinaire

Comité Départemental de Voile des Côtes d'Armor

04 février 2023, Ploufragan

Rapport moral du Président

Après deux années particulièrement compliquées à vivre, nous avons enfin quasiment pu retrouver en 2022 nos habitudes de pratique, tant sur le plan personnel que sur le plan collectif. Nos clubs ont ainsi pu retrouver un niveau d'activité satisfaisant, même si un certain nombre de nouvelles organisations ont été conservées car très opérationnelles. On verra dans les chiffres annoncés au cours de cette assemblée générale que le nombre des licences « club » sont reparties à la hausse, notamment chez les jeunes, et que les nombre de licences « enseignement » s'est très bien maintenu sans atteindre le record de l'année passée, le département des Côtes d'Armor restant le premier diffuseur de ces licences non seulement en Bretagne mais dans tout le pays.

Sur le plan sportif, tous les championnats ont pu être validés qu'ils soient départementaux, régionaux ou nationaux. Nos jeunes se sont particulièrement illustrés dans certaines séries, notamment en Bic293 avec le titre de championne de France du CN Lancieux (Maya LE BARILLEC) et en OPEN 570 où le jeune équipage du Loguivy Canot Club (Titouan et Manon GIANNANTONI, Théo MASSE) remporte Deux titres de champions de France et deux victoires au plan national. Au niveau international, on peut noter le titre de Championne du monde de E.sailing au CN Erquy (Barbara CAVYN) ainsi qu'une qualification au mondial optimist au LCC (Sarah JANNIN). On ne peut citer tous ces résultats sans y associer toutes les personnes qui rendent tout cela possible : les clubs, les entraîneurs, les parents, les partenaires, qu'ils soient tous remerciés pour leur engagement au service des jeunes.

Je le dis chaque année, mais j'aime à le redire chaque année, le rôle, la mission du CDV, c'est de créer du lien entre les clubs, de partager des bonnes pratiques, de surmonter ensemble les difficultés liées au contexte général, d'accompagner certains des clubs quand ils traversent une mauvaise passe mais également lorsqu'ils mettent en place de nouveaux projets ou évènements. Pour cela « l'équipage » du CDV composé bien entendu de ses administrateurs bénévoles tous actifs en tant que représentants de leur club ou en tant qu'animateurs des commissions, mais aussi de ses salariés qui suivent au quotidien l'évolution de tous les dossiers et ils sont nombreux.

En 2022, cette équipe a largement été remaniée…. En effet, après 32 années au service du CDV, Yvon FURET a souhaité naviguer vers d'autres eaux. Nous avons donc, après un temps de réflexion du conseil d'administration consacré à l'analyse des missions du CDV, des besoins exprimés des clubs, de l'accompagnement des partenaires dont le conseil départemental, remanié l'organigramme de notre association qui est aujourd'hui organisée comme suit :

- Un poste de gestionnaire occupé par Anne-Marie LE BUHAN
- Un poste de chargée de mission Développement et Sport occupé par Audeline CAVALIER
- Un poste de technicien notamment chargé de l'EVI occupé jusqu'au mois de décembre par Christophe LE COTTEN qui est remplacé depuis le 1er février par Tanguy DEROUIN

Tout ce petit monde est au travail et la tournure des premiers mois de notre nouvelle organisation est très encourageante, je les remercie également pour leur engagement au quotidien.

Les responsables des commissions vont maintenant vous présenter leurs comptes-rendus :

Commission sportive :	Ronan LE GOFF
Commission habitable :	Arnaud FAUTRAT
Commission arbitrage :	Bertrand CALVARIN
Commission voile à l'école :	Hervé NIVET
Commission vie des clubs, développement, formation :	Yves SATIN

Pour conclure ce rapport moral, je souhaite rappeler la place primordiale du CDV22 dans le « paysage fédéral breton », tant au niveau de la ligue où je siège en tant que président au bureau exécutif, mais aussi au niveau de Nautisme en Bretagne qui couvre tous les aspects transversaux du nautisme mais également des sujets spécifiques tels le nautisme scolaire, les classes de mer ou l'emploi. L'engagement que j'ai accepté au niveau fédéral contribue en outre à montrer s'il est besoin combien « nous » comptons parmi les acteurs de la voile française.

Je veux enfin remercier pour leur engagement à nos côtés nos fidèles partenaires : institutionnels bien entendu, au premier rang desquels le conseil départemental, mais également privés à savoir le Crédit Agricole, la société Ailes Marines, la CCI. Je vous souhaite donc à tous, même si le délai en est passé une belle année nautique 2023 !

Pierre LE BOUCHER

Conseil d'administration 2022

Fonction	Représentant	Prénom / Nom	Club
Président	Association	**Pierre LE BOUCHER**	Loguivy Canot Club
Vice-Président	Association	**Pierre GUEUTIER**	AAN Port Blanc
Trésorier	Association	**Danièle LE SECH**	Loguivy Canot Club
Secrétaire	Association	**Yann COLIN**	SR Perros Guirec
Administrateur	Association	**Christophe LAURENGE**	SN Saint Quay-Portrieux
Administrateur	Etablissement	**Yves SATIN**	Pôle Nautique Sud Goëlo
Administrateur	Etablissement	**Annick MARTIN**	LDS Pléneuf Val André
Administrateur	Etablissement	**Ronan LE GOFF**	Pôle Nautique Sud Goëlo
Administrateur	Association	**Tanguy DEROUIN**	CMV Saint-Brieuc
Administrateur	Association	**Michel PINSON**	CN Lancieux
Administrateur	Association	**Philippe JOUANNIN**	CN ST Cast
Administrateur	Association	**Julien ROLLAND**	BN Ile Grande
Administrateur	Association	**Didier THOMAS**	CN Paimpol
Administrateur	Etablissement	**Bertrand CALVARIN**	Pôle Nautique Sud Goëlo
Administrateur	Association	**Arnaud FAUTRAT**	CN ST Cast
Administrateur	Etablissement	**Hervé NIVET**	CN Port Blanc
Administrateur	Administrateur	**Christian CURTUNELLE**	CN ST Cast
Administrateur	Association	**Lionel LEGRAND**	SN Saint Quay-Portrieux
Administrateur	Association	**Véronique BAZIN**	SN Saint Quay-Portrieux

Commission sportive

En charge de la commission :
Elu : Ronan Le Goff
Technicienne : Audeline Cavalier

Le contexte de pratique :
Le retour à la pratique sportive post-crise sanitaire a permis de faire revivre les plans d'eau et de relancer certaines séries.

Bilan de la saison 2022 :
Enfin une vraie saison sportive complète après deux années compliquées où les régates ont pu se dérouler dans un contexte plus serein.
Sur le championnat départemental, au niveau de l'optimist, la division 3 est repartie dans une excellente dynamique avec de nouveau un volume important de coureurs et de clubs. De nouveaux entraîneurs sont aussi apparus sur le circuit, ce qui a également permis de relancer la D2/D1 sur l'automne. La journée des entraineurs a permis de créer un temps d'échange entre tous les acteurs du sportif.
La planche à voile bénéficie aussi d'une bonne dynamique confirmée par un gros volume de coureurs sur les régates du printemps et qui reste un circuit sûr malgré l'arrivée du foil.
Le TAVL reste aussi une valeur sûre avec un circuit départemental qui reste actif au niveau des résultats.
A noter la superbe performance de nos légendaires Loguiviens qui ont réussi l'exploit de réaliser un doublé en gagnant le championnat de France Open 5,7 suivi de la flotte partagée (qui a vu le retour d'un certain Tangi Le Goff, bien connu de la voile costarmoricaine)
Nous finirons notre bilan par le titre de championne de France de Maya Le Barillec (CN Lancieux) en Bic 293D.

Chiffres clés :

Compétition Voile légère :
- 86 Coureurs D1
- 124 Coureurs D2
- 54 Coureurs D3

Trophée Armor Voile Légère :
6 Régates courues et 161 bateaux au total

Réflexions et projets :
- Pérenniser le partenariat Ailes Marines et continuer d'accompagner les jeunes Costarmoricains au plus haut niveau.
- Relancer une rencontre arbitres /entraîneurs courant automne 2023
- Poursuivre la dynamique de relance des clubs sur la pratique compétitive qui repart bien avec les journées entraîneurs qui permettent de vrais échanges sur la pratique dans les clubs
- Valoriser les entraîneurs et la pratique féminine dans les clubs
- Continuer à soutenir la dynamique open 5.7 /J80
- Promouvoir les trophées départementaux voile légère et habitable.
- Soutenir la filière d'accès au haut niveau au travers de l'équipe Départementale et des CED.

Commission habitable

En charge de la commission :
Elu : Arnaud Fautrat
Technicienne : Audeline Cavalier

Le contexte de pratique :
Reprise des régates sur l'ensemble de l'année après 2 années impactées par la pandémie.

Bilan de la saison 2022 :
Notre Trophée Habitable annuel a rayonné sur les 4 bassins du département avec à la clé une finale départementale au centre nautique de Saint Cast remportée par Jin tonic.

L'année 2022 a été marquée par de belles régates organisées dans notre département :

- L'european J80 à Saint Cast comptant 54 bateaux classés.
- La Coupe de France open 5,7 au Pôle Nautique Sud Goëlo avec 3 équipages costarmoricains présents. La régate a été remportée par un équipage costarmoricain du Loguivy Canot Club (Titouan Giannantoni, Manon Giannantoni et Théo Masse). Nous retrouvons à la 9ème place et 12ème les équipages du Pôle Nautique Sud Goëlo.

Les costarmoricains ont brillé en Open 5.7 et en flotte partagée aux championnats de France avec deux titres de champions de France pour l'équipage du Loguivy Canot Club. Notons la 2nde place de l'équipage du Loguivy Canot Club et la 4ème place de l'équipage du Pôle Nautique Sud Goëlo à la Coupe de Bretagne des Clubs d'Open 5.7.

Deux costarmoricains ont participé à la Route du Rhum en IMOCA : 15ème Benjamin Ferre (CN Saint Cast) et 25ème Guirec Soudée (AAN Port-Blanc).

Chiffres clés :
Trophée habitable des côtes d'Armor
23 régates programmées + Coupe départemental habitable

- 21 régates courues
- 96 bateaux différents classés au niveau départemental

Réflexions et projets :
Faciliter l'accès à la régate : réforme des licences FFV en cours.
Dynamiser la pratique hivernale : Promotion des clubs ouverts.
Développer la pratique de la monotypie : J80 et Open 5.70 en mettant à disposition les bateaux du CDV22 pour compléter les flottes existantes dans l'ensemble du département. Créer une team CDV 22 lors des déplacements.
Coordonner et animer la pratique de la voile traditionnelle et classique.

Chiffres clés et palmarès sportifs

<table>
<tr><th colspan="2">Chiffres clés</th></tr>
<tr><td colspan="2">Compétition Voile légère :
- 86 Coureurs D1
- 124 Coureurs D2
- 54 Coureurs D3

Trophée Armor Voile Légère :
6 Régates courues et bateaux

Trophée Voile Habitable :
21 Régates courues et 96 bateaux classés</td></tr>
<tr><th colspan="2">Palmarès sportifs</th></tr>
<tr><td colspan="2">Championnat de France Espoirs :
- Open 5.70 : 1er Titouan Giannantoni, Manon Giannantoni et Théo Masse
- J70 : 1er Titouan Giannantoni, , Manon Giannantoni, Théo Masse et Tangi Le Goff (club 44030)
- Twenty Niner : 9ème Thelio Giannantoni, 14ème Sarah Jannin et 16ème Briac Le Banner et Mateo Maupeu.
- Ilca 4 : Filles : 9ème Rosalie Rebillard, 10ème Inaya Tassel et 12ème Margaux Legay / Garçons : 16ème Ethan Chauvry, et 47ème Tristan Jaouen
- Ilca 6 : Fille : 10ème Maud Desbiolles / Garçons : 25ème Mathis Denis, 30ème Léandre Le Gal et 51ème Ewen Leseney
- Ilca 7 : 16ème Eliot Le Roux
- 420 : 13ème Maya et Zoé La Barillec
- Birdyfish Foil : 6ème Zoé Le Barillec
Coupe de France Open 5.70 :
- 1er Titouan Giannantoni, Manon Giannantoni et Théo Masse
Championnat de France Monotypes :
- Open 5.70 : 1er Titouan Giannantoni, Manon Giannantoni et Théo Masse</td></tr>
<tr><td colspan="2">Championnat de France Jeunes Extrême Glisse :
- Windfoil / Hydro Foil Windsurf : 10ème Victor Gaubert
Championnat de France Jeunes Raceboard :
- Bic 293D : Filles : 1ère Maya Le Barillec et 13ème Flore Le Camus / Garçon : 13ème Jean Even
Bic Techno 293 plus : Fille : 9ème Eteyl Charrier Soquet / Garçons : 10ème Owen Faguet et 13ème Othime Reis</td></tr>
<tr><td colspan="2">Championnat de France Minimes :
- Optimisit : Garçons : 41ème Timothée Denis, 42ème Thelio Giannantoni et 48ème Titouan Le Gay / Fille : 46ème Marine Boissier
Techno 2.93 : 6ème Louan Gouault et 8ème Leopold Brisedou</td></tr>
<tr><td>Championnat de France Match Racing Open :
- J80 : 6ème Théo Masse
Championnat de France Match Racing Feminin :
- J80 : 5ème Marine Riou et 7ème Colombe Julia</td><td>Championnat de France Elite :
- IQFoil : 4ème Pierre Le Coq, 15ème Alexis Mathis
- 470 : 3ème Colombe Julia
- 49FX : 3ème Marine Riou</td></tr>
<tr><td colspan="2">Championnat de France Elite Course au Large :
Figaro Bénéteau 3 : 11ème Maël Garnier, 30ème Frédéric Duthil, 51ème Ronan Treussart</td></tr>
<tr><td>Championnat du monde Esailing : 1ère Barabara Cavyn

Championnat du monde d’optimist : 149ème Sarah Jannin</td><td>Route du Rhum :
Imoca : 16ème Benjamin Ferre et 25ème Guirec Soudée</td></tr>
</table>

Commission Arbitrage

En charge de la commission :
Elu : Bertrand Calvarin Technicienne : Audeline Cavalier

Le contexte de pratique :
La commission arbitrage a pour objectif à la fois de former les arbitres et d'accompagner les arbitres et les clubs dans l'organisation des régates.

Bilan de la saison 2022 :
Remerciements à Annick Martin qui a animé cette commission pendant de nombreuses années et a passé le relais en début d'année. Remerciements également à François Aigle, ancien membre de la CDA22 et de la CRA.
Une année exceptionnelle au niveau de la formation avec :

- 3 juges nationaux
- 1 umpire national
- 2 juges régionaux
- 3 comités de cours régionaux

La proposition en direction des clubs pour des interventions au niveau des règles de course ou pour sensibiliser les bénévoles à l'environnement de la régate n'a pas reçu beaucoup d'écho de la part des clubs. Seulement deux interventions de programmées.

Chiffres clés :

Niveau régional : 25 comités de course et 8 juges
Niveau national : 3 comités de course, 2 comités techniques, 3 juges et 1 umpire
Niveau international : 1 comité de course, 1 juge et umpire

110 régates sur les niveaux 5 A à 5C

Réflexions et projets :

Objectif principal : avoir un département dynamique au niveau des régates en veillant à avoir des épreuves qui se passent dans les meilleures conditions pour les coureurs, les organisateurs et les arbitres.
Au niveau de la formation : continuer la mise en place de la formation des arbitres en lien avec le CDV 35 et accompagner les stagiaires en formation.
En lien avec les clubs : rester à leur écoute pour les accompagner dans l'organisation des régates. Le cas échéant, les aider à trouver des arbitres et apporter un soutien au niveau des instructions de course.

Commission voile à l'école

En charge de la commission :
Elu : Hervé Nivet
Technicienne :
Audeline Cavalier

Le contexte de pratique :
2022 est pour la voile scolaire une année de renaissance. Le printemps 2022 a bien commencé sans restriction liée au COVID, l'automne s'est poursuivi sur cette même dynamique. En février, l'enquête sur la voile à l'école réalisée par la FFVoile, est intéressante et laisse des pistes de travail & réflexions. (cf CR du 16 mars).
Tous les travaux au sein de la commission sont le résultat de l'effervescence du groupe, composé des professionnels des bases nautiques, merci à eux, et au représentant de l'éducation nationale, David Révolte, qui nous a quitté brutalement cette année et dont le travail depuis plus de 15 ans, et la valeur humaine vont cruellement nous manquer.

Bilan de la saison 2022 :
Le printemps et l'automne 2022 ont été bons pour la voile scolaire, les clubs ont repris le rythme normal des activités avec tout de même un bémol, concernant le coût des transports qui devient de plus en plus pesant dans le coût des projets de voile scolaire.
L'EVI encadrée en 2022 par Christophe Le Cotten a bien fonctionné, après un démarchage appuyé de Anne Marie en direction des écoles de l'intérieur du département ; bienvenue à Tanguy Derouin qui succède à Christophe.
L'ETVD 2022, avec 74 classes, 1868 élèves répartis sur 16 sites a pu se dérouler, cette année sur 22 journées, correctement malgré l'absence des CPC.
A noter, la refonte du site du Cdv22 permettant un accès plus simple et plus clair aux documents pédagogiques.
Au Niveau Régional, la Région Bretagne soutient toujours fortement les classes de mer grâce au « pass classe de mer », grâce à des aides ciblées, en fonction des territoires d'origine des classes. NEB a organisé à la demande des responsables « classe de mer » une formation sur l'observation du plancton avec une dotation en loupe binoculaire vidéo.
La Route du Rhum via virtual regatta a permis à 52 classes des Côtes d'Armor de participer et performer, sur cette course transatlantique mythique.
Un séminaire national FFV/USEP s'est déroulé à Vaires sur Marne, fin septembre ; celui-ci a permis de faire se rencontrer 2 mondes sportifs voile et Usepiens et a abouti à des travaux intéressants et à l'élaboration de conventions régionales. La FFV travaille actuellement sur la rénovation des contenus pédagogiques en voile scolaire, en mettant en place une banque de données. La commission costarmoricaine est associée à ces travaux.

Réflexions et projets de demain :
- Relance de l'opération ETVD2023 / 21-ème édition
- Tenter de rester en alerte sur les points réglementaires EN, à destination des clubs.
- Réfléchir dès maintenant à « sanctuariser » la période d'ETVD et ainsi garantir la proximité des sites de pratique avec les origines géographiques des classes.
- Continuer le travail sur les vidéos de présentation de la voile scolaire.
- « Enquêter » sur la continuité de la pratique « loisir ou sportive ».

CDV 22 FF Voile Côtes D'ARMOR

Ecole de Voile Itinérante

La voile scolaire sur les plans d'eau intérieurs

02 96 76 25 41
www.evi22.com

Plus de 30 ans de voile Itinérante en Côtes d'Armor

Depuis 1991 **l'Ecole de Voile Itinérante (EVI)** fonctionne chaque année en permettant aux enfants éloignés du littoral de découvrir et de pratiquer un sport nautique dans le cadre de l'EPS pendant le temps scolaire ou lors de sorties en centre de vacances.
L'**EVI** s'implante sur un plan d'eau exploitable. Les bateaux sont conçus pour accueillir des collégiens, des primaires ou des centres de vacances. Nous déplaçons la flotte pour une durée minimum de 1 semaine. La flotte est composée de 10 bateaux Laser BUG avec leurs gréements,1 bateau de sécurité et des gilets de sécurité.

Les Chiffres depuis 2003

15 plans d'eau :

- Maël Carhaix
- Guerledan
- Quintin
- La Chèze
- Loudéac
- Plemet
- La Motte
- Merdrignac
- Bourbriac
- Callac
- Trévé
- Bosmeléac
- Glomel
- Kerné Huel
- St Caradec

Environ 70 écoles primaires et 2 collèges ont bénéficié d'un cycle voile

Soit depuis 2003 = 1619 séances

CDV 22 FF Voile Côtes D'ARMOR

Carte des écoles et plans d'eau de l'EVI depuis 2003 :

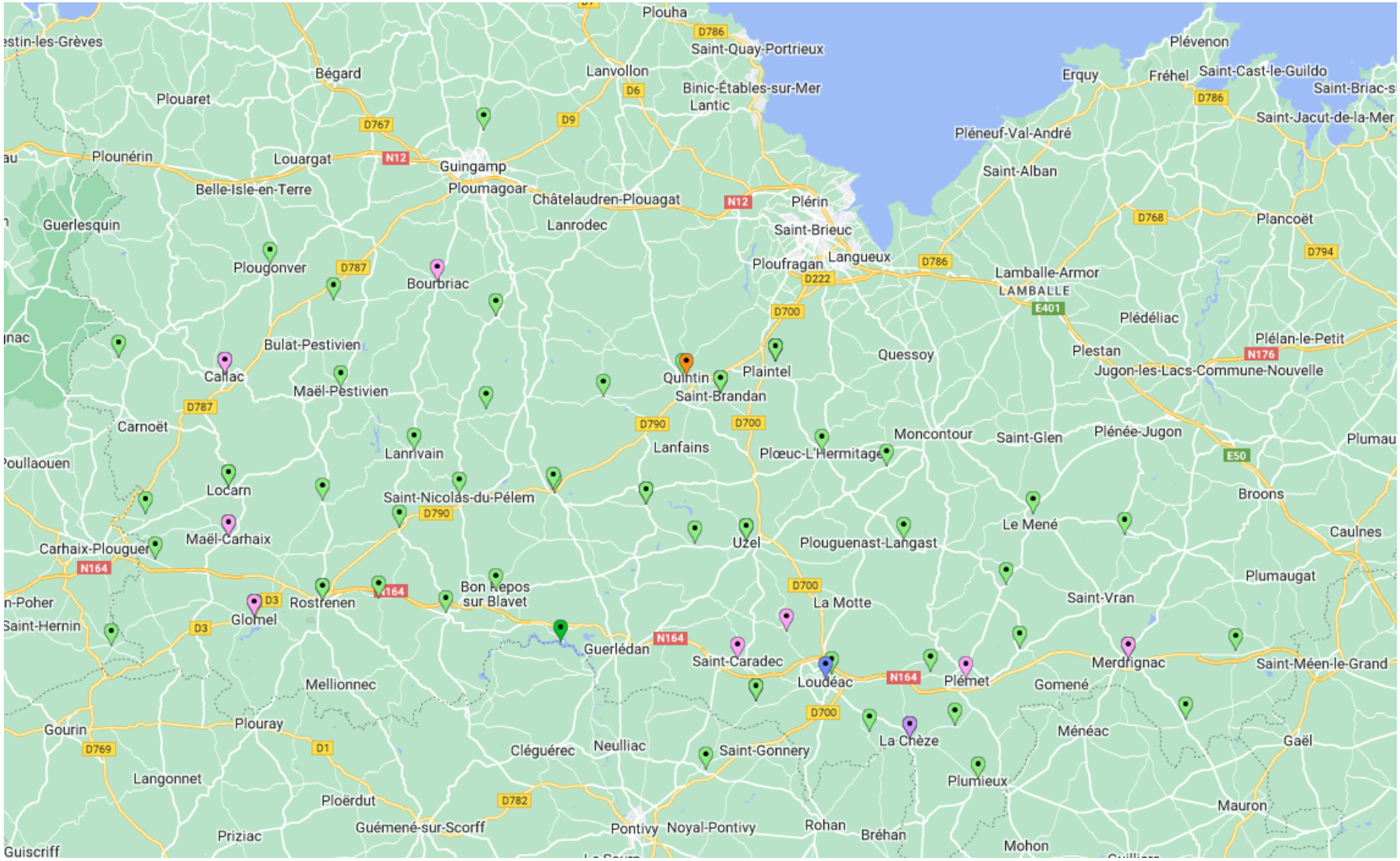

Commission développement formation

En charge de la commission :
Elu : Yves SATIN
Technicienne :
Audeline CAVALIER

Le contexte de pratique :
Dans le cadre de la dynamique engagée en 2021 les clubs ont bien confirmé la réussite de leurs activités saisonnières et annuelles en 2022, associée à une pérennisation de leurs outils. L'avenir semble serein, avec une attention particulière qui doit être portée sur le maintien de la performance, sur la formation CQP et la relance de la formation continue.

Bilan de la saison 2022 :
Panel de 16 clubs du 22
Répartition du chiffre d'affaires en fonction du public : 3 300 000 €

- 69 % sur les stages
- 2 % sur les offres courtes durées
- 11 % sur la location
- 3 % sur les coachings
- 4 % sur balades nautiques
- 12 % sur les autres offres

Les Côtes d'Armor ; 1er département sur la vente de passeport pour la 3ème année soit **16 310** (-4%). Une saison dynamique avec des conditions météo correctes (faible vent sur juillet), une clientèle fidèle et le retour des étrangers.

Chiffres clés :

- 36 clubs affiliés dont 28 ayant une activité à l'année
- 19 centres nautiques labellisés Ecole Française de Voile
- 7 Structures labellisées spot nautique
- Plus de 135 emplois permanents 355 contrats de travail
- 280 moniteurs saisonniers
- 2052 licences sportives (+20%)

Réflexions et projets :
Beaucoup d'équipements sont en attente de structuration pérenne après une forte montée des différentes offres et chiffres d'affaires, même si certains nouveaux produits restent d'actualité. L'enjeu est d'accompagner chacun dans sa structuration et son dynamisme en gardant à l'esprit que le département, avec sa 1ère place sur les passeports est synonyme de réussite.
Une journée dédiée aux écoles françaises de voile est programmée au cours du mois pour revenir sur les bonnes pratiques afin de prévoir ensemble l'avenir des structures Nautiques.

La voile en Côtes d'Armor

	2020	2021	2022
Licences			
Sportives	1 623	1 722	2 052
Jeunes	643	681	820
Adultes	980	1 041	1 232
Enseignements	14 623	17 138	16 317
Clubs affiliés FFV			
Label école française de voile	16	19	19
Clubs affiliés au réseau « spots nautiques »			
	7	8	8
Fréquentation touristique (séances/stagiaires) **été** (individuels + groupes)			
	126 588	133 920	107 836
Coureurs D1 *classés au championnat de Bretagne*			
En Voile légère	92	52	86
Coureurs D2 *classés au championnat des Côtes d'Armor et au Trophée d'Armor voile légère*			
Optimist	20	9	20
Planches à voile	61	40	67
Dériveurs	65	35	86
Catamarans (TAVL)	15	18	56
Total	161	102	229
Coureurs D3 *classés au championnat des Côtes d'Armor*			
Optimist	20	43	38
Catamaran			15
Total			53
Total sportifs voile légère			
	273	247	368
Clubs sportifs			
D3	4	7	8
D2	16	10	14
D1	13		14
Bateaux classés au Trophée Habitable CCI 22			
Catégorie Grande course – Ailes marines	24	41	62
Catégorie Course – CCI 22	20	35	46

Statitiques licences sportives

Clubs	2020	2021	2022	%
A C N Plérin	208	190	221	16%
C V B Erquy	20	24	21	-13%
LMD C N Pléneuf	73	62	61	-2%
C V Portrieux	16	17	35	106%
E V Fréhel	21	24	48	100%
C N ST Cast	120	104	141	36%
Y C ST Cast	14	18	17	-6%
C N ST Jacut	57	81	61	-25%
Y C Trébeurden	6	18	26	44%
C N Trégastel	66	69	82	19%
Y C Val André	36	38	43	13%
A S N Perros-Guirec	14	15	87	480%
C N Paimpol	12	14	23	64%
B N Ile Grande	48	37	69	86%
A A N Port Blanc	58	46	48	4%
C N Lancieux	209	222	274	23%
C N Erquy	49	42	54	29%
E V DE Trébeurden	60	81	86	6%
C N Bréhec	9	12	10	-17%
S R Perros-Guirec	56	69	68	-1%
C M V St-Brieuc	66	66	74	12%
Club des Albatros Bréhat	0	6		
Leff Communauté	2			
S N St Quay-Portrieux	63	65	91	40%
Loguivy C C	53	38	56	47%
C N Rance Frémur	12	18	31	72%
C N M Plestin les grèves	3	7	3	-57%
P N Paimpol-Goëlo	6	10	26	160%
P N Sud-Goëlo	175	167	173	4%
SSN Jugon Les Lacs	0	66	0	-100%
C N Port-Blanc	46	68	65	-4%
C N Perros-Guirec	45	95	55	-42%
CN Locquemeau			2	
TOTAUX	**1623**	**1722**	**2052**	15%

Statistiques licences enseignement

NOM DU CLUB	PASSEPORT VOILE 2020	PASSEPORT VOILE 2021	PASSEPORT VOILE 2022	ECART % n-1
LMD C.N. PLENEUF VAL ANDRE	980	1065	934	-12.3
CVPX		2	1	-50
C.V.B. ERQUY	1	2	1	-50
E.VOILE DE FREHEL	597	725	724	-0.1
C.N. ST. CAST	1433	1527	1498	-1.9
C N ST. JACUT	634	810	853	5.3
C.N. TREGASTEL	969	1013	990	-2.3
BASE NAUTIQUE ILE GRANDE	879	959	869	-9.4
A.A.N. PORT BLANC	43	44	40	-9.1
C.N. LANCIEUX	1215	1381	1330	-3.7
C,N ERQUY	907	1104	1068	-3.3
E.V TREBEURDEN	1039	1152	1008	-12.5
C.N. BREHEC	332	332	270	-18.7
C.M.V ST. BRIEUC	511	583	573	-1.7
C N PORT BLANC	1217	1510	1499	-0.7
C.N.M. PLESTIN	22	408	246	-39.7
SPORT NAUTIQUE ST.QUAY	71	115	90	-21.7
C.N. RANCE FREMUR PLOUER	147	193	184	-4.7
P.N. PAIMPOL GOELO	295	461	520	12.8
P.N. SUD GOELO	884	1165	1117	-4.1
C N Municipal de Plérin	1149	1079	1052	-2.5
C.N. PERROS-GUIREC	1064	1096	1114	1.6
A C N Plérin		136	158	16.2
C N LOCQUEMEAU			178	100
TOTAUX	**14623**	**17141**	**16317**	**-4.8**

Rapport financier exercice 2022 et BP 2023

Tout d'abord nous remercions Madame Montaine VIVIE du cabinet Comptable CER Plérin de sa présence. Comme à l'habitude elle va nous présenter les comptes 2022, le compte de résultat produits et charges, la ventilation des subventions, le bilan synthétique 2022 et le budget prévisionnel 2023.

L'année 2022 aura principalement été marquée :

Pour les charges par :

- Une augmentation des charges salariales par rapport au prévisionnel due à la rupture conventionnelle d'Yvon FURET (+ 39 300 euros)

Pour les produits :

- Une nouvelle subvention du FONJEP pour le poste d'Audeline CAVALIER(7 164 euros /an soit 2 388 euros en 2022)

Merci à Yvon, Anne Marie, Christophe et Audeline pour la qualité du travail réalisé en 2022.

BP 2023 : Éléments de contexte

Les charges vont diminuer de 18 % par la baisse des charges salariales de 31,5 %, ce qui va permettre de rééquilibrer le budget voire de reconstituer le fonds associatif.

Danièle LE SECH
Trésorière CDV 22